

Intitulé	Conseiller pédagogique départemental langue française et prévention de l'illettrisme
Affectation	DSDEN DE LA SARTHE
Secteur d'intervention	DEPARTEMENT
Missions	<p>Les candidats sont invités à consulter la Note de service n° 96-107 du 18 avril 1996 (B.O. n° 18 du 2 mai 1996) et à prendre contact avec les IEN de circonscription pour les postes de Conseillers Pédagogiques de Circonscription et avec l'IEN- Adjoint et les IEN responsables des dossiers départementaux pour les postes de Conseillers Pédagogiques Départementaux.</p> <p>Les candidats à un poste de Conseiller pédagogique Départemental auront connaissance des indications particulières à chaque domaine disciplinaire dans les textes réglementaires. Certains de ces postes font l'objet d'une fiche spécifique à consulter.</p>
Compétences / expérience / qualification requises	<p>Titulaire du CAFIPEMF Connaissances approfondies dans les domaines langagiers (Dire, Lire, Ecrire) et les thèmes spécifiques associés (ex. : l'apprentissage de la lecture, la littérature de jeunesse, etc.). Compétences dans l'animation pédagogique, l'ingénierie et la conduite de formation. Expériences dans l'accompagnement des équipes pédagogiques et la conduite de projets. Familiarité aux usages numériques (gestion du portail LF-PI de la DSDEN 72).</p>
Quotité	Poste à temps plein
Régime indemnitaire	NBI de 27 points de conseiller pédagogique Indemnité de fonction de conseiller pédagogique